

2022

Mode d'emploi

FCB

Formation initiale duale employé-e de commerce

Volée (2022 - 2025)



INTRODUCTION

Ce fascicule a pour objectif de présenter aux apprenti-e-s, aux employeurs et aux parents les principaux éléments concernant la partie école de la formation d'employé-e de commerce profil de base (FCB).

RÉFÉRENCES LÉGALES

- Loi fédérale sur la formation professionnelle du 13 décembre 2001 (LFPr)
- Loi vaudoise sur la formation professionnelle du 9 juin 2009 (LVLFPr)
- Règlement sur la loi vaudoise sur la formation professionnelle du 30.06.2010 (RLVLFPr)
- Ordonnance fédérale sur la formation professionnelle initiale d'employé de commerce du 26 septembre 2011

QUELQUES ÉLÉMENTS À SAVOIR

La formation d'employé-e de commerce est une formation généraliste comprenant les branches suivantes : le français, l'allemand ou l'anglais, le sport, l'ICA et l'économie et société.

La branche ICA (bureautique : Word, Excel, PPT, correspondance commerciale, etc.) est étudiée sur 2 ans en 1^{ère} et 2^{ème} année et fait l'objet d'un examen avancé en fin de 2^{ème} année. La note de l'examen ne compte pas dans le calcul de la moyenne de 2^{ème} année mais est reportée dans le bulletin final.

La branche économie et société comporte 4 domaines : la gestion d'entreprise, le droit, la comptabilité et l'économie politique étudiés sur 3 ans.

La formation comporte par ailleurs trois branches interdisciplinaires :

- Les CID (compétences interdisciplinaires) : en 1^{ère} année
- Les A&R (approfondir et relier) : en 2^{ème} année
- Le TA (travail autonome) : en 3^{ème} année

Les CID font l'objet d'une note intégrée à la moyenne ICA en 1^{ère} année.

La moyenne A&R est composée de 4 notes. Les notes d'A&R ne sont pas intégrées au bulletin de 2^{ème} année, mais reportées en 3^{ème} année pour figurer dans le bulletin final. Elles apparaissent à titre indicatif dans le bulletin de 2^{ème} année. De ce fait, elles ne comptent pas dans le calcul de la moyenne de 2^{ème} année.

Dans le bulletin final, la branche « travaux de projet » est composée à 50% par la note du TA et à 50% par la moyenne des notes A&R.

DOTATION ET EXEMPLE DE GRILLE HORAIRE

Employé-e de commerce profil B				
Branche	Dotation totale	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
Français	360	160	120	80
Allemand ou anglais	320	120	120	80
ICA	360	160	200	
ES économie	400	160	120	120
A&R/TA	120		80 (A&R)	40 (TA)
CID	40	40		
Sports	160	80	80	
Total	1760	720	720	320

Exemple de répartition des horaires d'enseignement en FCB						
	1 ^{ère} année			2 ^{ème} année		3 ^{ème} année
	Jour 1	Jour 2		Jour 1	Jour 2	
08h15-09h00	ICA	ICA		GYM	E&S	TA
09h05-09h50	ICA	CID		GYM	FRA	FRA
10h10-10h55	ICA	GYM		A&R	FRA	FRA
11h00-11h45	E&S	GYM		A&R	FRA	ALL/ANG
11h50-12h35	E&S					ALL/ANG
13h00-13h45		ALL/ANG		E&S	ALL/ANG	
13h50-14h35	FRA	ALL/ANG		E&S	ALL/ANG	E&S
14h55-15h40	FRA	ALL/ANG		ICA	ALL/ANG	E&S
15h45-16h30	FRA	E&S		ICA	ICA	E&S
16h35-17h20	FRA	E&S		ICA	ICA	

ALL/ANG = allemand / anglais
 A&R = approfondir et relier
 CID = cours interdisciplinaire
 E&S = économie et société

FRA = français
 GYM = sport
 ICA = information, communication, administration
 TA = travail autonome

CONDITIONS DE PROMOTION PARTIE ÉCOLE EN 1^{ÈRE} ET 2^{ÈME} ANNÉE

EMPLOYÉ-E DE COMMERCE PROFIL B

Formation scolaire	Branches	Moyenne de branches semestrielle (MS) à 0.5	Pondération (P)
	ICA (dont la note de CID)	MS	2
	Economie et société	MS	2
	Français	MS	1
	Allemand ou anglais	MS	1
	A&R		
<u>Moyenne générale semestrielle (à 0.1)</u>			$\frac{\sum(MS \times P)}{6}$

Le semestre est réussi si la moyenne générale semestrielle s'élève au moins à 4.

ATTENTION : les points négatifs et les branches insuffisantes ne sont pas pris en compte pour la promotion des 4 premiers semestres, mais figurent comme conditions de réussite au CFC. Les notes écoles reprenant les moyennes générales des 6 semestres, il est important d'en être conscient (cf. tableau p. 6).

EN CAS DE RÉSULTATS SUPÉRIEURS AUX ATTENTES

Possibilité de passage en FCE à la fin du 1^{er} ou du 2^{ème} semestre en cas de moyenne générale égale ou supérieure à 5.0 (note indicative).

EN CAS D'ÉCHEC AU 1^{ER} SEMESTRE (S1), LES OPTIONS SONT :

- Promotion conditionnelle en voie B, 1^{ère} année, semestre 2
- Passage en ADB (assistant de bureau, 1^{ère} année, semestre 2)
- Réorientation (principalement en cas d'échec dans les 2 branches professionnelles ICA et Economie et société)

EN CAS D'ÉCHEC AU 2^{ÈME} SEMESTRE (S2), LES OPTIONS SONT :

- Promotion conditionnelle en voie B, 2^{ème} année, semestre 3
- Redoublement en voie B, 1^{ère} année, semestre 1
- Passage en ADB (assistant de bureau), 2^{ème} année, semestre 3
- Réorientation (principalement en cas d'échec dans les 2 branches professionnelles ICA et Economie et société)

EN CAS D'ÉCHEC AU 3^{ÈME} SEMESTRE (S3), LES OPTIONS SONT :

- Promotion conditionnelle en voie B, 2^{ème} année, semestre 4
- Redoublement en voie B, 1^{ère} année, semestre 2

Attention : examen final avancé d'ICA en fin de 2^{ème} année. Si vous êtes en échec, il ne faut pas vous présenter à l'examen car une fois que l'examen est fait, vous ne pouvez plus repasser ni l'examen ni les notes en cas de redoublement.

4^{ÈME} SEMESTRE ET SUIVANTS :

A partir du 4^{ème} semestre (fin de la 2^{ème} année), les élèves ne peuvent en principe plus redoubler sauf cas particuliers.

IMPORTANT :



En cas d'échec au cours de la formation, l'école donne un préavis sur la base des résultats scolaires, mais l'employeur seul prend la décision finale. Des résultats insuffisants peuvent être un motif de rupture de contrat de la part de l'employeur.

La décision de promotion conditionnelle doit prendre en compte le fait que dans le bulletin final CFC, les moyennes des notes écoles de tous les semestres sont comptabilisées. En cas de promotion conditionnelle, les moyennes insuffisantes doivent donc être compensées au cours des semestres suivants et/ou lors de l'examen.

Les principales différences entre la voie E et la voie B qui motivent une réorientation sont :

- la présence d'une seule langue étrangère en FCB (allemand ou anglais)
- le niveau d'ICA plus exigeant en voie B et qui compte double
- le niveau d'E&S un peu moins exigeant en voie B, surtout à partir du 3^{ème} semestre (S3) Cependant, cette branche compte double en FCB également.

EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

Les candidats doivent réussir la partie entreprise et la partie école. Les deux parties ne peuvent pas faire l'objet d'une compensation.

PARTIE ENTREPRISE, PROFIL B

art. 21 et 22 OFPr du 26 septembre 2011, profil B

Formation en entreprise	Branches	Moyenne des notes (M1) obtenues durant la formation à 0.5	Examen écrit (E) à 0.5	Examen oral (O) à 0.5	Note de branche (NB) à 0.5	Pondération (P)
	STA (situations de travail et d'apprentissage)	$\frac{\sum(STA) + \sum(UF)}{8}$			M1	2
	UF (Unité de formation)					
	Pratique professionnelle – examen écrit		E		E	1
	Pratique professionnelle – examen oral			O	O	1
Moyenne CFC, partie entreprise (au 0.1) :					$\frac{\sum(NB * P)}{4}$	

La partie entreprise est réussie si la moyenne CFC de la partie entreprise s'élève au moins à 4.0 et si une note de branche au maximum est insuffisante, mais pas inférieure à 3.0

PARTIE ÉCOLE, PROFIL B

art. 21 et 22 OFPr du 26 septembre 2011, profil b

Formation scolaire	Branches	Notes d'école M1 moyenne à 0.5	Examen M2 à 0.5	Note de branche (NB) à 0.1	Pondération
	ICA 1 (examen)		Ecrit	M2*	1
	ICA 2 (notes école)	$(S1+S2+S3+S4)/4$		M1*	1
	Economie et société 1 (examen)		Ecrit	M2*	1
	Economie et société 2 (notes école)	$(S1+S2+S3+S4+S5+S6)/6$		M1*	1
	Français	$(S1+S2+S3+S4+S5+S6)/6$	Ecrit 60% Oral 40%	(M1+M2)/2	1
	Allemand ou anglais	$(S1+S2+S3+S4+S5+S6)/6$	Ecrit 70% Oral 30%	(M1+M2)/2	1
	Travaux de projets			$(\text{Moy. A\&R à 0.5} + \text{TA})/2$	1
Moyenne CFC, partie école (au 0.1) :				$\frac{\sum(NB * P)}{7}$	

*Report de la note M1 ou M2, donc au 0.5

La partie école est réussie si la moyenne CFC de la partie école s'élève au moins à 4, si pas plus de 2 notes de branche sont insuffisantes et si la somme des écarts négatifs par rapport à la note 4.0 n'est pas supérieure à 2.0 points. NB : les branches Economie et société et ICA comptent chacune pour 2 branches.

IMPORTANT : en cas d'échec au CFC, seules les notes de branches insuffisantes sont à refaire, les autres étant acquises.

